



ASSOCIATION
LUXEMBOURGEOISE
DES AMIS DES
CHEMINS DE
FER



**Association pour la
propagation de l'idée
d'un TRAM à Luxembourg**
BP 9
L – 3201 Bettembourg

Noertzange, le 10 mars 2023

Cher membre,

Les comités de la TRAM asbl et l'ALACF ont le plaisir de vous inviter à un voyage d'étude en Suisse du **11 au 14 avril 2023** selon le programme défini ci-dessus :

- * **11.04.** : Départ Luxembourg 7h24 par TGV via Metz, Strasbourg et Mulhouse à Belfort-Montbéliard TGV, arrivée 10h18. Nous aurons le temps de prendre un café en admirant cette nouvelle conception d'une gare TGV offrant des correspondances réciproques avec le réseau TER (arrêt dénommé « Meroux »).

A 11h03 départ sur la ligne entièrement renouvelée et électrifiée vers Delle et continuation vers la Suisse jusqu'à Glovelier, pause de midi. Après le déjeuner nous parcourons la ligne 236, épine dorsale du réseau des Chemins de Fer du Jura jusqu'à La Chaux-de-Fonds et continuerons sur la ligne CFF jusqu'à Neuchâtel, arrivée 15h30.

Après avoir déposé nos bagages à l'Hôtel « Alpes & Lac » près de la gare, nous emprunterons la seule ligne de tram subsistante, longue de 8,5 kilomètres, qui longe le Lac de Neuchâtel, sur la totalité de son parcours de la place Pury à Boudry-Littorail avec arrêts-photos aux plus beaux endroits. Pour les amateurs, signalons que Neuchâtel possède aussi plusieurs funiculaires. Dîner au Restaurant « Le Jura » au centre-ville.

- * **12.04.** : Départ Neuchâtel à 9 :34 vers Genève, arrivée à 10h47.
Nous ferons l'aller-retour vers Annemasse d'une part avec le « Léman Express » qui, au départ d'Annemasse, emprunte l'ancienne ligne ferroviaire en direction de Genève Eaux Vives jusqu'à Chêne-Bourg et au-delà, continue en souterrain afin de pouvoir atteindre la gare de Genève Cornavin, et d'autre part la ligne de tram No 17, avec tous les arrêts (-photos) intermédiaires nécessaires. Nous quitterons les rives du Léman à 17h15 pour retourner à Neuchâtel (arr. 18h24) où nous passerons également la deuxième nuit.
- * **13.04.** : Départ Neuchâtel à 9h29 vers Le Locle via La Chaux-de-Fonds. Arrivés au Locle à 10h11, nous serons accueillis par des membres du Syndicat des Cheminots Suisses (SEV) et nous aurons le loisir de découvrir la ligne vers Les Brenets en leur compagnie avec toutes les explications nécessaires, alternativement en train et à pied. Arrivés aux Brenets, nous y prendrons le déjeuner et retournerons au Locle en parcourant en train le tronçon délaissé à l'aller.
La ligne ferrée à voie métrique longue de 4,1 kilomètres est prévue de céder la place à un autobus électrique empruntant sa plateforme en 2025.
A 16h08 (ou 17h08) nous embarquerons dans le TER en direction de Besançon que nous quitterons en gare de Morteau pour y passer la nuit à l'hôtel « La Guimbarde ».
- * **14.04.** : Départ à Morteau à 8h26 pour Besançon. Cette ligne dite « des Horlogers » est une des plus belles lignes de montagne du réseau ferré de France, mais était menacée de fermeture il y a quelques années.

Arrivés à Besançon-Viotte à 9h43, nous explorerons le tram encore jeune (2014) et déjeunerons au centre-ville.

A 13h38 nous rejoindrons la gare de Besançon Franche-Comté TGV par un court tronçon réactivé de l'ancienne ligne Besançon-Viotte - Vesoul, arr. 13h55. Le retour vers Luxembourg s'effectuera par TGV, départ 14h09, ensuite TER de Nancy à Metz et de Metz à Luxembourg, arrivée 19h22.

Afin de permettre à chaque amateur de participer à ce périple, nous avons retenu les tarifs les plus avantageux :

- pour les réseaux SNCF et CFF le Interrail Global Pass pour 4 jours endéans 1 mois pour 328,- € (Senior 295,-€ ; Jeune<28 ans : 246,-€). S'y ajoute la taxe de réservation (obligatoire) pour les TGV.
- pour le réseau transN (Neuchâtel) la carte 24 heures 1 à 2 zones adulte à 12,60 CHF (si Interrail non valable)
- pour le « Léman Pass » 1 jour : adulte 12,-€
- Chambre d'hôtel à Neuchâtel : 330 CHF (pour 2 nuitées)
- Chambre d'hôtel à Morteau : 79,- €.

L'ALACF se chargera de l'acquisition des billets et réservations train et réseau « Léman Express ». Les chambres d'hôtel sont à payer individuellement sur place. Chaque chambre peut accueillir jusqu'à deux personnes. Il est rappelé que nos activités sont accessibles aux membres en règle de cotisation ainsi qu'aux membres de la famille habitant sous le même toit.

Pour tout renseignement complémentaire veuillez-vous adresser à

M. Claude Gillen, ☎+352 621 730 129 ou ✉guigui192@gmail.com.

Il vous est demandé de virer un acompte de 150,-€ au compte du soussigné :

IBAN LU92 0099 7800 0084 8838
BIC : CCRALULL.

Afin de permettre que tous les participants puissent loger dans les mêmes hôtels au même prix, il vous est conseillé de ne pas attendre trop longtemps.

Dans l'espoir de vous retrouver nombreux le 11.04., nous vous adressons nos meilleures salutations ferroviaires.

Pour les comités de l'ALACF et de la TRAM asbl,

Claude Gillen
Président de l'ALACF

René Birgen
Secrétaire de la TRAM asbl